



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 129685

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur la médecine scolaire. Les rapporteurs du texte préconisent de saisir le Haut conseil de la santé publique sur la place des services de santé scolaires dans la détection et la prise en charge des troubles du langage et de l'apprentissage. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle est sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129685

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 2000

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)